

СЕКЦІЯ 1.
СУЧАСНІ ТЕНДЕНЦІЇ РОЗВИТКУ ОБЛІКУ ТА ПЕРСПЕКТИВИ
ВПРОВАДЖЕННЯ ІНФОРМАЦІЙНИХ ТЕХНОЛОГІЙ В ОБЛІКОВО-
АНАЛІТИЧНУ СИСТЕМУ

UDK 657

Amélie Barré,
Maitre de conférence,
Université Lille 1 – Sciences et Technologies (France)

IL EXISTE UNE «THEORIE POLITIQUE» DE LA COMPTABILITE

Il existe plusieurs courants de recherche académique en comptabilité qui intègrent la dimension politique dans leurs analyses. Ainsi, la théorie «politico-contractuelle», appelée également «théorie positive de la comptabilité» de R.L. Watts et J.L. Zimmerman (1978) explique les choix comptables des entreprises par trois principales motivations:

1) L'intérêt des dirigeants qui peut les conduire à masquer des informations aux actionnaires;

2) L'intérêt de l'entreprise qui peut se faire au détriment des créanciers (ces deux premières motivations s'inscrivent dans une vision contractuelle de l'entreprise inspirée de la théorie de l'agence);

3) La volonté de diminuer les «coûts politiques» à savoir les coûts liés à des réglementations ciblées (et notamment à la fiscalité) qui peuvent toucher certains secteurs ou certaines entreprises.

Ces «coûts politiques» expliquent que certaines entreprises de grande taille (la taille est souvent la variable opérationnelle utilisée pour mesurer les coûts politiques dans les études empiriques) ou faisant d'importants bénéfices soient tentées de mettre en oeuvre des mécanismes pour diminuer leurs résultats publiés. Elles espèrent ainsi diminuer leur visibilité et la tentation des «politiques» de prélever une partie de la richesse créée.

Ce sont des tentations que l'on peut trouver par exemple lorsque les entreprises pétrolières comme Total réalisent des bénéfices importants car il y a toujours des voix pour proposer que ces profits soient surtaxés. Les propositions de réglementation visant à limiter ou encadrer les licenciements des entreprises bénéficiaires entrent également dans ces «coûts politiques» et peuvent influencer les choix comptables. La prime versée aux salariés des entreprises qui versent des dividendes en hausse, instaurée par le gouvernement en juillet 2011, est également caractéristique d'un «coût politique» qui peut inciter les entreprises, ou à manipuler leur résultat par des choix comptables, ou à influencer le normalisateur pour modifier les règles comptables.

Un autre courant, plus récent, est le courant «critique» de la recherche comptable, porté par une revue new-yorkaise d'inspiration néomarxiste, *Critical Perspectives on Accounting*. Le cadre de référence est la théorie dite «des parties prenantes» qui considère la comptabilité comme un outil devant répondre aux besoins

de tous ses utilisateurs (état, propriétaires, marchés financiers, créanciers, salariés, analystes...) et pas uniquement des actionnaires. Les normes comptables sont alors analysées comme le résultat d'un consensus entre ces différents utilisateurs.

Dans nos sociétés contemporaines, le courant « critique » considère que les marchés financiers représentent le pouvoir dominant. La comptabilité est alors un instrument au service du capitalisme, construit par les dominants pour défendre leurs intérêts et conforter leur domination.

Finalement, les théories « politiques » de la comptabilité expliquent les raisons qui amènent les comptables à faire de la politique. L'approche positiviste comme l'approche critique néomarxiste expliquent pourquoi les acteurs de la comptabilité peuvent être amenés à mettre en œuvre des stratégies de lobbying pour influencer le normalisateur.

Au final, l'absence apparente de référence à la comptabilité dans la campagne présidentielle n'est à notre avis qu'une illusion. Elle ne doit pas faire oublier que comptabilité et politique entretiennent des liens, d'autant plus forts qu'ils ne sont pas explicites. Ces liens entre comptabilité et politique évoluent avec le temps pour se déplacer progressivement du domaine national vers le domaine international. La politique et les politiques peuvent avoir une influence sur les normes comptables et la réglementation de la profession. Il était donc légitime d'interpeller les candidat(e)s à l'élection présidentielle de 2012 sur la conception qu'ils avaient des normes comptables et de leur évolution souhaitable.

Bibliographie:

1. Watts R. L., Zimmerman J.L., « Towards a Positive Theory of the Determination of Accounting Standards », *The Accounting Review*, 1978.

UDK 657.37

Nick Znak,

Senior Financial Analyst of Talisman Energy,
Calgary, Canada

Дерій М.В.,

к.е.н., ст. викладач кафедри обліку у виробничій сфері,
Тернопільський національний економічний університет

NON-FINANCIAL REPORTING BY GRI: EXPERIENCE OF CANADA AND UKRAINE

The purpose of business is directed at the profit or social effect. The purpose of accounting and financial reporting, as required prerequisites for the business, is defined in the Law "On Accounting and Financial Reporting in Ukraine" (article 3).

They enforce the first goal of entrepreneurship – profit. The question is on the second purpose – social effect. Therefore, there is the necessity for the formation of social accounting and non-financial reporting. Unfortunately, these issues are the "embryonic condition" at the legislative level.

Corporate social responsibility is highly developed in the USA, Canada, the